

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous le lien qui vous permettra d'accéder à la note de service concernant l'orientation vers les enseignements généraux et professionnels adaptés (SEGPA et EREA) par la CDOEASD, aux nouveaux tests CDO ainsi qu'aux différentes annexes constitutives des dossiers que vous souhaitez présenter à la CDO.

<https://nuage02.apps.education.fr/index.php/s/rksJHJjxBWTsxH>

Nous avons eu la volonté cette année de numériser un certain nombre de documents. Les différentes annexes sont donc cette année sous format PDF modifiables.

Vous aurez donc à télécharger ces documents, à les renommer pour chaque élève, à les compléter et à numériser les nouveaux tests départementaux réalisés par les élèves.

Le dossier complété des éléments exigés est à envoyer à l'adresse Mail de la CDO.

scdoeasd@ac-dijon.fr

Certains éléments du fait de leur confidentialité continueront d'être adressés à la CDO par la voie postale sous pli cacheté.

Nous attirons votre attention sur la **fiche récapitulative** qui vous permet d'avoir une vision globale de de la nouvelle démarche de constitution du dossier CDO.

Nous restons évidemment à votre disposition pour toutes information complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception.

Bien cordialement.

M. VITURAT Jean-Luc
Coordonnateur CDOEASD 71 – Circonscription ASH
03.85.22.55.14
cdoeasd71@ac-dijon.fr

Inspection Mâcon ASH
Cité administrative - 24 Bd Henri Dunant - BP 72512 - 71025 MÂCON CEDEX
Tél : 03 85 22 55 07
<http://www.ac-dijon.fr/idsden71/>



Direction des Services Départementaux
de l'Éducation nationale
de Saône-et-Loire